

un autre du Canada pour prendre un emploi qui leur convienne, il nous incombe de les y aider de la façon qui entraînera le moins possible de bouleversements. Cependant, ce qui m'inquiète, c'est qu'on semble croire qu'il faut d'abord rapprocher les travailleurs des sources d'emploi au lieu d'essayer, du moins au début, de rapprocher les sources d'emploi des travailleurs, dans la localité où eux-mêmes et leur famille ont passé leur vie.

Monsieur le président, nous ne saurions aborder le problème des zones de marasme, des régions qui ont un surplus de main-d'œuvre et de celles qui ralentissent tout l'effort économique de notre pays, si nous ne nous fixons pas comme premier objectif de fournir des emplois et l'expansion économique aux régions qui tirent de l'arrière. C'est là un autre point qu'a fait ressortir le comité spécial du Sénat sur la main-d'œuvre et l'emploi. Ce comité était formé de libéraux et de conservateurs. Si on me le permet, j'aimerais citer un court passage qui paraît à la page 6 du rapport:

Le fait de parvenir à un rythme satisfaisant de croissance économique pour l'ensemble du pays ne résoudra pas les problèmes qu'engendre le chômage de régions et de districts particuliers qui sont aux prises avec des difficultés économiques depuis longtemps. C'est dans la région atlantique que se pose le problème le plus grave à cet égard. En fin de compte, il n'y a que deux solutions: ou les gens déménagent aux endroits qui présentent de meilleures possibilités ou bien de meilleures occasions leur sont offertes où ils vivent. La migration en masse de la population n'est avantageuse ni du point de vue social ni du point de vue économique et nous rejetons cette possibilité.

C'est textuellement ce que dit le rapport du comité spécial chargé de faire enquête sur la main-d'œuvre et l'emploi. J'estime donc que, en appliquant des mesures comme celle qu'envisage la résolution à l'étude, nous devons veiller avant tout à créer des emplois et à assurer une expansion économique dans les régions du pays qui en ont grandement besoin aujourd'hui. Ensuite, seulement, pourrions-nous songer à déplacer les ouvriers, par quelque forme de conscription, d'une partie du pays à une autre.

Je le répète, monsieur le président, il n'est pas facile d'examiner la question à fond uniquement à l'aide de la résolution dont nous sommes saisis. Il est évident que certains problèmes ne peuvent être abordés que dans un climat de collaboration entre employés et employeurs. Dès que la présente mesure sera en vigueur—et j'espère que ce sera très bientôt—je compte qu'en vue d'inciter employés et employeurs à s'entendre pour résoudre leurs problèmes, non seulement dans le domaine de l'automatisation mais aussi dans d'autres domaines, le gouvernement prendra des mesures plus efficaces que ce qu'il a fait dans

[M. Gray.]

le passé lors de certaines conférences tenues au pays. Parler de ces questions n'est pas suffisant. Le gouvernement doit être prêt à prendre l'initiative de réunir employés et employeurs pour les amener à résoudre ces problèmes. Je pense qu'ils consentiraient volontiers à se mettre au travail s'ils y sont poussés par une initiative conjointe du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

J'ai parlé de l'évolution technique qui constitue pour le monde tout entier une deuxième révolution industrielle. Je voudrais que tous les députés présents comprennent bien que si nous voulons, comme c'est notre devoir, nous attaquer au problème de l'automatisation, nous aurons besoin de coordination et d'orientation. J'ai bien peur que nos efforts ne s'éparpillent. Tous ceux qui ont étudié ce problème vous diront qu'il est urgent et essentiel d'avoir un organisme directeur et un plan d'ensemble pour mettre en branle les innombrables programmes que nous impose cette seconde révolution industrielle.

Qu'il me soit donc permis de dire en terminant, monsieur le président, qu'à mon avis, il aurait fallu présenter avant aujourd'hui une mesure comme celle que nous étudions. Au cours des cinq dernières années, ce besoin s'est nettement fait sentir, et nombre d'occasions de l'aborder se sont présentées. Mais puisque l'occasion nous est offerte aujourd'hui de prendre la direction de cette seconde révolution industrielle, nous ne devons pas hésiter à accepter cette responsabilité.

Assurément, monsieur le président, c'est seulement en acceptant de prendre la tête de ce mouvement, comme s'y attendent les Canadiens, que nous mettrons à profit les bienfaits que nous apportera la seconde révolution industrielle. Nous devons nous garder de faire des victimes inutiles. Prenons donc l'initiative, afin de faire tourner cette seconde révolution industrielle à l'avantage du Canada et du peuple Canadien.

(Texte)

M. Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, c'est avec plaisir que j'accueille la présentation de ce projet de résolution, et je crois que toute la Chambre l'accueille aussi de la même façon. Nous en sommes d'autant plus heureux que nous aurons l'occasion d'étudier le problème le plus grave, en ce moment, pour la population canadienne.

A ce stade de la présentation du projet de résolution par le ministre du Travail (M. Starr), nous devons nous contenter de l'étudier dans son ensemble et de voir s'il pourrait améliorer la situation économique actuelle.